Déclaration d'exactitude des informations et de responsabilités

(À signer par chaque partenaire pilote)
Le partenaire pilote du projet T4R, la Ville de Bruxelles, représentée par son Collège des Bourgmestre et Échevins, s'engage par la présente à respecter les principes suivants et confirme que :

1. Le partenaire pilote est responsable de l'organisation des activités de formation et du suivi des participants.

2. Le partenaire pilote recueillera et fournira les noms de tous les participants, ainsi que des informations claires indiquant les personnes ayant terminé la formation et pouvant recevoir un certificat, au moyen d'un fichier Excel dédié (tableau des participants).

3. Le partenaire pilote confirme que toutes les informations transmises à All Digital sont, à sa connaissance, exactes et complètes.

4. Si les informations fournies sont incorrectes ou incomplètes, la responsabilité incombe au partenaire pilote.

5. All Digital utilisera les informations reçues afin de préparer et d'envoyer les certificats aux participants éligibles indiqués par le partenaire pilote.

6. All Digital délivre les certificats sur la base des informations fournies par le partenaire pilote et n'est pas responsable de l'exactitude ou de l'exhaustivité de ces informations.
En signant la présente déclaration, le partenaire pilote accepte les points énumérés ci-dessus et confirme son engagement à fournir des informations exactes.

En signant la présente déclaration, le partenaire pilote accepte les points énumérés ci-dessus et confirme son engagement à fournir des informations exactes.

Agissent au nom de la Ville :

Nom: Dupont
Prénom: Emilie
Position: Secrétaire de la Ville
Signature:
Date:

Nom: Buggenhout
Prénom: Clémentine
Position: Echevine de la Smart City
Signature:
Date :